RÉVEILLEZ-VOUS!

MAÎTRES DE L'INTOLÉRANCE

Des citations d'ouvrages catholiques révèlent
l'esprit d'intolérance de la Hiérarchie

Le cancer est-il guérissable?

Qui peut arrêter la propagation
des cellules cancéreuses?

Un tapis de plantes recouvre la terre

La vie végétale dans son extrême diversité conquiert sa place

Ce que Jéhovah exige de toi

Que tu agisses avec justice,
que tu aimes la bonté et que tu marches humblement avec ton Dieu

8 DÉCEMBRE 1950
DECEMBER 8, 1950

AWAKE! MONTHLY
FRENCH EDITION

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information diffusant les nouvelles capables de tenir votre esprit en éveil pour examiner les événements vitaux actuels devraient être libérées de la censure et des intérêts égoïstes. « Réveillez-vous! » reconnaît les faits, les examine attentivement et les publie en toute liberté. Comme il n'est pas lié à des ambitions politiques ou par des obligations envers quiconque et n'étant pas un organe d'insertion, ce périodique ne porte pas préjudice à autrui et est impartial dans ses exposés se rapportant aux croyances traditionnelles. Afin de toujours pouvoir écrire librement, il garde jalousement son indépendance. Il n'abuse pas de sa liberté et conserve son intégrité.

« Réveillez-vous! » utilise les nouvelles diffusées par les agences habituelles de presse, mais ne leur est pas asservi. Ses correspondants étant sur tous les continents et dispersés aux quatre coins du globe, leurs rapports — non censurés — sont donc à votre disposition dans les colonnes de cette revue. Le point de vue de ce périodique n'a rien de mesquin, mais il embrasse l'étendue de la planète. Imprimé en de nombreuses langues, diffusé dans beaucoup de pays et lu par des personnes de tous les âges, ce périodique passe en revue une multitude de connaissances: affaires gouvernementales, commerce, religions, histoire, géographie, sciences, conditions sociales, merveilles de la création, etc. Le territoire qu'il englobe est aussi vaste que la terre et aussi élevé que le ciel.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre les principes de la justice, à démasquer les ennemis cachés et les dangers subtils qui vous guettent, à défendre la liberté de chacun. Ce périodique œuvre pour consoler les affligés et réconforter les personnes découragées par un monde délictueux, car il vous apporte l'espérance sûre d'un Monde Nouveau de justice.

Prenez contact avec « Réveillez-vous! » Restez toujours éveillé en étant un fidèle lecteur de « Réveillez-vous! »

Périodique mensuel

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Imprimerie:

117 Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse: — 39 Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: — François Zurcher

Tirage total: 810 000 exemplaires

Le numéro 45 centimes

Langues dans lesquelles ce périodique paraît:
Bimensuel — anglais, allemand, espagnol.
Mensuel — africaansch, danois, français, grec, portugais, suédois, ukrainien.

Bureaux	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$1
Belgique, 23 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	60 fr.
France, Les Témoins de Jéhovah, 3 Villa Guibert, Paris 16e	350 fr.
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-contre dans la valeur monétaire locale.
Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.
Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Printed in Switzerland — Awake! — French edition

TABLE DES MATIÈRES

Maîtres de l'intolérance 3
Mort aux protestants! 3
Bigoterie et intolérance invariables 4
Liberté d'adoration pour les catholiques seulement 5
Le cancer est-il guérissable? 6
Une description du meurtrier 6
Vastes recherches des causes 6
Traitement et procédés curatifs 7
La solution du problème 7
Un tapis de plantes recouvre la terre 8
La diversité des espèces 8
Les plantes du désert 8
La végétation exubérante de la jungle 9
Du fourré de la forêt vierge à la flore des Alpes 9
Aide théocratique: Leçons 22 et 23:
Valeur des parties du discours 10
Noms et adjectifs 11
« Ta parole est la vérité »
Ce que Jéhovah exige de toi 12
Interdiction des témoins de Jéhovah par les communistes 13
Coup d'œil sur le monde 14
La Suède médite sur les feux de l'enfer 15
Table des matières pour l'année 1950 16

RÉVEILLEZ-VOUS!

«C'est l'heure de nous réveiller enfin.» – Romains 13:11

Volume XVIII | Berne, 8 Décembre 1950 | Numéro 12

MAÎTRES DE L'INTOLÉRANCE

QUICONQUE aime la liberté, la justice et la vérité déteste l'intolérance religieuse. Que la confession à laquelle il appartient soit catholique, protestante ou autre, il rejette la bigoterie. Il désire pouvoir penser et parler selon ce qu'il considère être la vérité; il désire pouvoir agir librement selon la voie qui lui semble la meilleure. Etant indulgent il accorde aussi aux autres le même droit et la même liberté. S'il en était ainsi toutes les puissances de l'intolérance et de l'oppression disparaîtraient à tout jamais de la terre. Les amis de la liberté voient avec inquiétude les progrès de l'intolérance qui menace les libertés démocratiques acquises.

Quelles sont les forces cachées qui animent ce mouvement croissant d'hostilité à l'égard de la liberté? Quels sont les cerveaux qui suscitent et qui incitent à l'intolérance et à la haine religieuse? Nous disons à nos lecteurs catholiques: Plusieurs parmi vous sont les gens les plus tolérants qui soient, et il se peut que vous connaissiez en revanche certains protestants fort intolérants. En qualité de catholiques sincères vous apprendrez avec peine que dans la Hiérarchie catholique romaine certains hommes, plus que tous les autres, encouragent l'esprit d'intolérance. Cette affirmation peut, au premier abord vous surprendre désagréablement, mais n'en prenez pas ombrage si elle s'avère incontestable; vous serez heureux d'avoir été éclairés. Un honnête catholique désire connaître la vérité, car le Seigneur Jésus-Christ a dit: «La vérité vous affranchira.» (Jean 8: 32) Mais comment constater si la téméraire accusation précitée est vraie?

La seule voie à suivre dans ce dessein est de considérer de près les dogmes officiels, les doctrines, les décrets, les encycliques et les déclarations de la Hiérarchie catholique romaine qui s'occupe de cet objet. Avant tout on doit considérer les actes de ces hommes, car ceux-ci parlent souvent plus haut et impressionnent davantage que les paroles. C'est pourquoi tout homme épris de liberté religieuse et désirant sincèrement connaître la vérité est invité à examiner impartialement une information loyale et à étudier la doctrine catholique officielle, relative à la tolérance.

Celle-ci part du point de vue que l'église catholique est la seule vraie, de sorte que toute résistance à la papauté équivaut à une révolte contre Dieu et représente un crime pire que l'adultère, la trahison ou le meurtre. En outre l'église catholique revendique l'autorité divine de mettre au ban ses adversaires qu'elle flétrit du nom d'«hérétiques», de «schismatiques» et d'«incroyants», de sévir contre eux, de les opprimer et même de les tuer. Elle demande pour cela un pouvoir suffisant à faire reconnaître son «autorité». En d'autres termes, la doctrine catholique signifie: Le bien ne peut laisser le mal sévir; la vérité ne peut approuver l'erreur; le droit ne peut tolérer l'injustice; et comme l'église catholique est bonne, vraie et juste, elle doit nécessairement être intolérante à l'égard des autres, qui sont toutes mauvaises, fausses, iniques.

On examinera plus tard cette doctrine en ce qui concerne son prétendu fond de vérité. Nous voulons uniquement souligner ici qu'elle fait comprendre en principe pourquoi la Hiérarchie se montre si extraordinairement présomptueuse et catégorique, si intolérante et intransigeante, si sévère pour les autres, sans indulgence aucune à l'égard de tous ceux qui ne s'harmonisent pas avec elle. Naturellement il n'est pas nécessaire que tous les catholiques soient intolérants; les gens du peuple, en effet, ne sont considérés que comme «les enfants de l'église», ils n'appartiennent pas au système officiel. Dans les grandes villes les catholiques sont assez tolérants, et ce n'est que lorsqu'ils sont excités par leurs chefs hiérarchiques qu'ils cessent de l'être.

Mort aux protestants!

La *Catholic Encyclopedia*, (édition anglaise) dit au volume 14, à la page 766, que l'église catholique «ne considère pas seulement l'intolérance dogmatique comme son droit incontestable, mais aussi comme un devoir sacré». Cet ouvrage qui fait autorité soutient ensuite que, si le vrai Dieu ne tolère pas des dieux étrangers à côté de lui, l'église catholique «ne peut pas tolérer non plus à côté d'elle des églises étrangères».

Jusqu'à ce jour l'intolérance religieuse est donc solidement fondée sur l'idée que, hors de l'église [catholique] il n'est pas de salut.... Les hérétiques font plus de tort que les vulgaires criminels, et *en débarrasser la terre c'est faire une œuvre juste, bienfaisante et nécessaire.* — *Encyclopedia of Religion and Ethics*, vol. IX, p. 751, par Hastings.

Un ancien général des jésuites écrivit:

Quant aux relations de l'église catholique avec d'autres associations religieuses, il est indubitable que l'église catholique considère toutes les associations religieuses des incroyants et toutes les sectes chrétiennes comme *tout à fait illégales et dépourvues de tout droit à l'existence.* — *Jus Decretalium*, vol. I, p. 13, par Wernz.

L'apostasie et l'hérésie, étant des révoltes criminelles contre Dieu, sont de beaucoup plus graves que la haute trahison, le meurtre ou l'adultère. Mais selon l'épître aux Romains XIII, versets 1 et suivants, l'autorité temporelle a le droit de punir de mort des crimes particulièrement graves; en conséquence, les hérétiques peuvent non seulement être excommuniés, *mais aussi être mis à mort à bon droit*». (Saint Thomas, II-II, Q. XI, a. 3) — *Cath. En.*, vol. 14, p. 768.

Les pages sanglantes de l'horrible histoire de l'inquisition clament que cette doctrine catholique romaine de l'intolérance n'est pas restée lettre morte mais qu'elle a été mise en pratique. On n'a pu compter exactement les milliers de protestants martyrisés et massacrés à cause de cette interprétation.

Peut-être dira-t-on que les « hérétiques », dans la plupart des cas, ont été mis à mort par les autorités civiles et non par les autorités religieuses. Très bien, mais personne ne contestera que les autorités civiles étaient les « glaives de l'église », de sorte que toute la responsabilité de ces exécutions retombe sur elle. En 1302 le pape Boniface VIII établit ce fait par sa bulle sur la souveraineté papale, *Unam Sanctam:*

1) Le pouvoir ecclésiastique domine sur deux glaives ... le spirituel et le temporel ... 2) L'église dispose des deux; le clergé emploie le spirituel au sein de l'Eglise; l'autorité civile manie le temporel *en lieu et place de l'église, mais sous la direction de la puissance spirituelle.* 3) L'un doit être soumis à l'autre ... car la puissance spirituelle a le droit d'instituer et de diriger le pouvoir temporel, et aussi de le mettre en jugement s'il n'agit pas bien. — *Cath. En.*, vol. 15, p. 126.

Ce glaive temporel ruisselant de sang doit avoir beaucoup servi par ordre papal, car le massacre des protestants au moyen âge n'a pas été condamné, au contraire:

Les plus grands et les plus dignes théologiens et professeurs de droit ecclésiastique se sont déclarés pour le Codex de leur temps [qui prescrivait la mort pour les « hérétiques »] et ont essayé de l'expliquer *et de le justifier* ... Ils en concluaient que, si l'on pouvait prononcer légalement la peine de mort contre les voleurs et les faussaires qui ne nous ravissent que des biens temporels, une telle condamnation se justifierait d'autant mieux contre ceux qui nous trompent pour les biens surnaturels — la foi, les sacrements, la vie de l'âme. — *Cath. En.*, vol. 8, p. 35.

On reproche souvent la cruauté et l'intolérance de la législation ecclésiastique concernant l'hérésie et les hérétiques ... Intolérante elle l'est ... Une telle intolérance est pourtant indispensable pour tout ce qui existe, se meut ou vit ... La cruauté n'apparaît qu'à l'instant où la peine dépasse la mesure nécessaire. Les adversaires objectent que les rigueurs de l'inquisition blessent tous les sentiments humains. Nous répondons: Elles blessent les sentiments des époques postérieures où l'on tenait moins compte de la pureté de la foi; mais elles s'accordaient avec les sentiments des temps jadis où l'hérésie passait pour être pire que la trahison ... *La tolérance n'entra en ligne de compte que quand la foi diminua; on ne recourut à l'indulgence que là où l'on manquait de pouvoir pour appliquer des mesures plus rigoureuses.* — *Cath. En.*, vol. 7, p. 262.

Deux échelles de tolérance au sein du catholicisme

La Hiérarchie catholique romaine a professé avec acharnement, au cours des siècles, la doctrine de l'intolérance. Pie IX, dans son « Syllabus » (liste d'erreurs), a condamné l'idée selon laquelle l'homme serait libre de confesser n'importe quelle croyance qu'il estime vraie. Et Léon XIII, dans son encyclique *Immortale Dei*, déclarait: « Il n'est pas juste que l'Etat favorise également des religions d'essence différente. »

En signalant que des catholiques assistent aujourd'hui à des conférences communes pour chrétiens et juifs, que des dignitaires ecclésiastiques, comme le cardinal Spellman de New-York, flétrissent la bigoterie qui n'a rien d'américain, que les cinq points du programme de paix du pape Pie XII permettent de conclure à la tolérance, et que de nombreux catholiques donnèrent leur vie sur les champs de bataille pour le principe démocratique de la liberté religieuse, bien des gens croient de bonne foi pouvoir affirmer qu'avec le temps la Hiérarchie a adopté des idées moins étriquées, et largement modifié sa conception de l'intolérance. Quand par exemple Spellman qualifia à plusieurs reprises de bigots étroits tous ceux qui aux U. S. A. s'opposaient à la campagne catholique tendant à assurer à la Hiérarchie romaine le contrôle de l'instruction publique, tout esprit bien informé savait que l'on voulait ainsi aveugler le peuple. Et en ce qui concerne les soldats, rappelons-nous que bien plus nombreux furent les catholiques qui, bénis par le clergé romain, luttèrent dans le camp des puissances de l'axe, *contre* les libertés démocratiques.

Catholiques et protestants honnêtes, ne vous y trompez pas! La Hiérarchie n'a pas modifié sa doctrine officielle, elle pratique deux sortes de politiques dites de « tolérance »: l'une où elle domine, comme en Espagne; l'autre où elle est en minorité et où elle lutte pour prendre le pouvoir, comme aux Etats-Unis. Elle définit la « tolérance » comme une « résignation patiente devant un mal qu'on ne peut pas ou ne veut pas empêcher ». — *Cath. Enc.*, vol. 14, p. 763.

Louis Veuillot, à qui le pape Léon XIII donna le nom de « père laïque de l'Eglise », dit aux non-catholiques: « Si vous êtes les maîtres nous réclamons pour nous, selon vos principes, une entière liberté. Quand nous serons les maîtres nous vous la refuserons, au nom de nos principes. » (Lecky, *Démocratie et liberté*, II, p. 25, angl.) En d'autres termes: Dans les pays protestants comme les Etats-Unis, l'Eglise catholique réclame la tolérance, mais ailleurs, comme dans l'Espagne de Franco, elle pratique l'intolérance. Aux gens de la clique de Franco un dogme aussi contradictoire paraît logique. Cela est confirmé par l'attaché de presse de la légation d'Espagne à Washington qui, le 8 mars 1949 écrivit à la *Herald Tribune* de New-York: « Si la doctrine catholique est inflexible et n'admet pas une compatibilité avec d'autres confessions, et si l'Etat espagnol s'est déclaré officiellement catholique, notre attitude est la conséquence logique de nos conceptions relatives à la foi. »

Bigoterie et intolérance invariables

La « tolérance » de l'Eglise catholique du vingtième siècle est, en mettant les choses au mieux, un pis aller momentané lui permettant de tirer profit de ce qu'elle appelle les maux actuels, c'est-à-dire les droits et les libertés démocratiques: « La législation actuelle contre l'hérésie n'a rien perdu de son ancienne vigueur, mais les châtiments pour les hérétiques ne sont plus maintenant que du genre spirituel. » (*Cath. Enc.*, vol 7, p. 260) Le droit ecclésiastique n'a pas été modifié, et si les châtiments sont moins sévères c'est qu'on ne dispose pas de « glaive temporel » pour exécuter les « hérétiques ». En principe, la Hiérarchie tient fermement à sa doctrine de l'intolérance; elle défend l'idée que l'intolérance n'est pas un mal, mais une loi de nature et qu'elle sert à la conservation de soi-même; elle soutient encore qu'elle a le droit — sinon le pouvoir — d'infliger aux protestants la peine de mort. — Voir la *Catholic Encyclopedia* de 1910, tous droits réservés, vol. 7, pp. 261, 262; vol. 8, p. 36; vol. 14, p. 763.

Voulez-vous d'autres arguments prouvant que le dogme de l'Eglise catholique relatif à l'intolérance, ne s'est pas modifié officiellement au cours des cinquante dernières années? En voici quelques-uns: On a posé au père Harney (de la congrégation des pères paulistes) la question suivante: L'Eglise catholique ne considère-t-elle pas les protestants comme hérétiques, et ne croit-elle pas et n'enseigne-t-elle pas que les hérétiques devraient être punis, même de mort s'il le fallait? » A quoi Harney répondit: « Certes, l'Eglise considère les protestants

comme hérétiques ... je n'en doute pas, si le peuple catholique était assez fort, il empêcherait *même par la mort* si besoin était, la propagation de ces erreurs parmi le peuple. Et je le dis: *avec raison.*» — *Herald* de New-York, 7 mai 1901.

Voulez-vous d'autres preuves? Dans leur livre *L'Etat et l'Eglise* (angl.), éditions de 1922 et de 1937, feu Monseigneur J. A. Ryan et le jésuite M. F. X. Millar disent à la page 38:

Les constitutions peuvent cependant être modifiées et les sectes acatholiques peuvent s'affaiblir au point que leur mise hors la loi politique puisse être faisable et efficace. Quelle protection auraient-elles alors contre un Etat catholique? Celui-ci pourrait ne tolérer logiquement que l'activité religieuse qui reste limitée aux membres d'un groupe de dissidents. Il ne pourrait pas leur permettre une activité générale de propagande, ni accorder à leur organisation certains privilèges concédés auparavant à toutes les corporations religieuses.

Voulez-vous d'autres preuves? La feuille officielle de l'évêché catholique de Brooklyn, *The Tablet*, dans son numéro du 5 novembre 1938, réclame ouvertement pour l'Eglise le droit de mettre à mort les « hérétiques » en ces termes:

Si l'Etat a le droit de punir de mort la haute trahison, par le même principe on reconnaît à l'autorité spirituelle le pouvoir de vie et de mort ... Elle [l'église] avait et a le droit et la faculté de protéger ses intérêts et sa vie. Une attaque contre la foi est un coup qu'on lui porte au cœur. La défense de soi-même implique le droit d'ôter la vie à autrui, si cela est nécessaire au maintien de sa propre vie ... A chaque communauté parfaite est reconnue la faculté de prononcer la peine de mort. Or — par la volonté du Seigneur Jésus-Christ lui-même — l'Eglise est une communauté parfaite et comme telle, elle a le droit et la faculté de prendre des mesures pour assurer son existence.

Voulez-vous d'autres preuves? Dans l'*American Ecclesiastical Review* (janvier 1946, pp. 35–37), Francis J. Connell de l'ordre des rédemptoristes, brandit le flambeau de la guerre en invitant tous les catholiques à « ne pas ajouter foi à l'idée que chacun est libre de croire ce qu'il veut ». Connell ajoute:

Personne ne peut avoir le droit de pratiquer une religion autre que la vraie, et les catholiques croient que le catholicisme est la seule vraie, celle que Dieu demande aux hommes d'accepter. Toute autre religion est fausse et s'oppose au plan de Dieu pour le salut des hommes; en outre, on commet une erreur monstrueuse en disant que l'on a le droit d'adopter une autre religion.

Liberté d'adoration pour les catholiques seulement

N'allez pas croire que nous avons omis les cinq points du programme de paix du pape Pie XII. « Parlant dans son message de Noël 1942 du ‚droit d'adorer Dieu' comme d'un droit fondamental, le pape Pie XII voulait-il dire que chacun a vraiment le droit d'exercer n'importe quelle religion reconnue comme vraie? » A cette question l'organe officiel pour tous les prêtres catholiques des Etats-Unis a répondu ce qui suit:

Bien que le souverain pontife n'ait pas précisé la signification des expressions « religieux » et « adoration », *ces mots ne peuvent que se rapporter à la religion et à l'adoration catholiques*, si l'on comprend le terme « droit » dans son sens propre, objectif.

Si en effet il est une doctrine fondamentale dans le catéchisme catholique, c'est celle qui affirme que le Fils de Dieu a fondé une seule religion et a imposé à tous les hommes l'obligation de l'adopter; en conséquence, aucune autre religion n'a le droit véritable et objectif d'exister et d'être professée ...

On peut encore être autorisé par le droit civil à pratiquer une fausse religion, et accorder une telle liberté c'est peut-être, même dans un pays catholique, la politique la mieux défendable ... Pourtant il faut insister sur le fait qu'un droit civil n'affirme nullement que des fausses religions ont un droit matériel à l'existence ou que leurs adhérents ont un droit naturel à la pratique de telles religions. — *American Ecclesiastical Review*, février 1944, p. 142.

Pendant que le cardinal Spellman essayait de jeter de la poudre aux yeux des Américains protestants par son article sur la bigoterie, paru dans l'*American Magazine*, un autre périodique américain *Le Rosaire*, édité par les dominicains et destiné au monde catholique, déclarait qu'il fallait se garder d'être tolérant à l'égard des protestants, « *jusqu'à ce que le dernier hérétique soit étendu mort dans son tombeau* ».

Pour ceux qui ne sont pas encore convaincus que l'intolérance fanatique de la Hiérarchie catholique romaine restera inflexible, nous en donnons une nouvelle preuve tirée de l'organe officiel des jésuites publié à Rome:

« L'église catholique romaine persuadée par ses privilèges divins qu'elle est la seule véritable, doit exiger pour elle *seule* le droit à la liberté. ... En ce qui concerne les autres religions, l'Eglise ne tirera certainement jamais le glaive [car c'est un glaive civil en possession de l'autorité publique], mais elle exigera qu'avec des moyens légaux il soit défendu aux autres religions de répandre de fausses doctrines. En conséquence, dans un Etat dont la population est en majorité catholique, l'Eglise demandera qu'on refuse à l'erreur [c'est-à-dire aux conceptions religieuses non catholiques] le droit à l'existence, et que, s'il existe des minorités religieuses, leur existence soit reconnue *de facto*, sans possibilité de répandre leurs convictions religieuses. ...

Dans plusieurs pays [comme les Etats-Unis] les catholiques sont forcés de réclamer pour tous une entière liberté religieuse, s'accommodant, par la force des choses, d'une vie commune quand, légalement, eux seuls devraient pouvoir vivre. Ce faisant, l'Eglise ne renonce pourtant pas à sa thèse ... mais s'adapte seulement. » — *La Civiltà Cattolica*, avril 1948.

Quiconque étudie sérieusement l'histoire, sait que l'Eglise catholique romaine n'est pas d'origine apostolique mais s'est constituée 300 ans après Christ. Ce fut l'empereur Constantin qui instaura une organisation apostate et adultère composée de chrétiens nominaux et païens, et fit de cet amalgame une religion d'Etat qui finalement eut son siège au Vatican, ancien lieu de culte païen. Comme ce système n'a aucune raison pour affirmer qu'il est la seule église véritable, il ne peut davantage justifier son intolérance.

Catholiques et protestants épris de liberté, rejetez les liens de l'intolérance! Vous ne voulez pas que des dictateurs temporels vous tiennent en tutelle; ne permettez pas non plus à des maîtres du pouvoir spirituel de lier votre esprit avec les chaînes de l'intolérance digne du sombre moyen âge! Usez largement de la liberté de penser et d'agir! Suivez le conseil de l'apôtre Paul: « Examinez toutes choses; retenez ce qui est bon. » (I Thessaloniciens 5: 21) La vérité ainsi acquise vous affranchira de l'ignorance, de la superstition et de la crainte — les trois composants de l'intolérance.

Le cancer est-il guérissable?

POUR lutter contre le cancer, on fait de nombreuses collectes en Amérique et ailleurs, tout en organisant, en vue de stimuler la générosité, une véritable campagne destinée à créer la « terreur du cancer ». Nombreux sont alors ceux qui sont tentés de considérer comme symptôme du cancer, sinon chaque tache de naissance ou chaque verrue, du moins chaque élancement à l'estomac, à la rate ou ailleurs.

Ce serait pourtant une grave erreur d'admettre que la lutte engagée par la science médicale contre cette plaie dévastatrice, n'a pas porté de fruits. Au cours des dernières années, on a fait des progrès remarquables dans l'identification et le traitement de cette maladie qui occupe le deuxième rang parmi les causes de décès, immédiatement après les affections du cœur et de la circulation.

Une description du meurtrier

Le cancer ne fait aucune distinction de personnes. Parents et enfants, riches et pauvres, noirs et blancs, sont atteints du cancer par millions et des millions en meurent. Il n'est cependant ni contagieux, ni héréditaire. C'est une « maladie de la civilisation », a déclaré le docteur Charles S. Cameron, directeur médical et scientifique de la Société américaine pour la lutte contre le cancer. « Plus notre service de santé se généralise, plus notre bien-être augmente et plus le cancer semble se développer chez nous. » Depuis le début de ce siècle, le nombre des cancéreux augmente sans cesse et c'est une grande erreur de croire qu'il s'agit ici avant tout d'une « maladie des femmes ». Il frappe les personnes des deux sexes dans une proportion à peu près égale, et peut se déclarer dans chaque partie du corps, mais c'est le plus fréquemment une maladie interne. Il est vrai que — d'après une statistique américaine — le cancer de l'estomac tue 60 % plus d'hommes que de femmes. Le cancer de la cavité buccale, du larynx et des poumons tue même trois fois plus d'hommes que de femmes. Chez celles-ci dans presque la moitié des cas le cancer atteint les parties génitales ou le sein. La liste ci-après, publiée par la revue américaine *Life*, permet de constater où les hypertrophies cancéreuses se développent le plus souvent et dans quelles proportions:

Organe	*Hommes*	*Femmes*
Cerveau	2,0%	1,2%
Bouche et larynx	5,2	1,2
Organes respiratoires	11,9	3,2
Sein	0,3	18,2
Estomac	19,3	11,0
Intestins	11,3	12,6
Rectum	6,5	4,5
Epiderme	2,5	1,5
Parties génitales	12,6	30,5
Reins et vessie	6,3	3,2
Ailleurs	22,1	12,9

Au début, une hypertrophie cancéreuse ressemble à une nodule proéminente, analogue à une verrue. Dans cet état, on en vient ordinairement à bout par une excision. Le danger réside dans le fait que, au début le cancer n'occasionne aucune douleur. Il semble consister en une accumulation de cellules morbides qui, se multipliant rapidement, envahissent le tissu cellulaire normal et en interceptent la nutrition. Finalement, le cancer passe aux glandes lymphatiques voisines ou se développe généralement dans les organes voisins, accomplissant une œuvre destructrice illimitée. Lorsqu'une tumeur cancéreuse déverse ses cellules dans les voies sanguines ou lymphatiques, celles-ci se propagent comme une traînée de poudre et se fixent souvent dans d'autres organes à une grande distance du foyer initial. C'est ainsi que des cellules cancéreuses provenant des intestins, peuvent attaquer le cerveau, et le cancer du sein se propage souvent dans les os. Il semble alors qu'aucun remède ne soit capable d'arrêter son action délétère.

Vastes recherches des causes

« Les médecins sont encore loin de connaître les causes du cancer, mais ils soupçonnent beaucoup de choses. » (*Time*, 7 mars 1949) Selon eux, les installations sanitaires, le régime de vie et l'hygiène personnelle ne sont guère responsables du cancer. Pour rechercher la solution de cet angoissant problème, on s'est engagé notamment dans les longues et sinueuses voies suivantes:

1° Parasites: Soupçonnés d'être une cause pouvant donner naissance au cancer dans les tissus cellulaires des plantes et des poissons. On ne possède aucune preuve que des bactéries contagieuses puissent produire le cancer chez l'homme.

2° Espèces de virus: Certains repoussent cette théorie, d'autres la défendent.

3° Hormones: Plusieurs faits semblent indiquer que des hormones de cancéreux injectés dans d'autres corps, peuvent rendre ces derniers malades du cancer. Ceci n'est cependant pas encore prouvé.

4° Lésions corporelles: On ne possède pas de preuves que des pressions ou des chocs répétés sur l'épiderme ou les seins produisent le cancer; en revanche, certaines observations permettent de supposer qu'une irritation continuelle d'endroits sensibles peut, avec le temps, occasionner le cancer.

5° Radiations: Quelques savants estiment qu'une radiation solaire trop intense peut produire le cancer aux lèvres, au cou, au visage et aux mains. Dans l'armée américaine, on a constaté que 90 % des soldats atteints de cancer aux lèvres avaient servi dans les régions tropicales ou subtropicales et avaient été beaucoup exposés au soleil. (Chez les hommes, c'est ordinairement la lèvre inférieure qui est attaquée par le cancer, et chez les femmes c'est la lèvre supérieure. Les spécialistes en radiologie contractent facilement le cancer de l'épiderme. On admet aussi que les radiations provenant de la désintégration de l'atome produisent le cancer. Quelques-uns supposent que les rayons cosmiques en sont la cause.

6° Hérédité: On croit que parmi les animaux inférieurs, certaines espèces de cancer se transmettent d'une génération à l'autre; pour les hommes, cela n'est pas prouvé.

7° Nutrition: On connaît très peu de choses sur les effets de la nutrition, favorisant ou empêchant les tumeurs cancéreuses. Les gros mangeurs de riz en Asie semblent être prédisposés au cancer du foie.

8° Agents chimiques: Il est probable qu'ils puissent produire le cancer chez l'homme et les animaux inférieurs. La suie imprégnée de substances chimiques produit la « maladie des ramoneurs » qui est en réalité le cancer du scrotum. Le docteur W. C. Hueper du Service de l'Hygiène Publique aux Etats-Unis dit que le cancer peut devenir une maladie professionnelle dans les fabriques où se produisent

des vapeurs et de la suie, mélangées à des hydrocarbures aromatiques ou à des produits chimiques dérivés de l'asphalte, du goudron de houille et du pétrole, tels qu'ils sont utilisés pour la fabrication de matières colorantes, synthétiques et de médicaments. Certains soupçonnent aussi les engrais artificiels de provoquer le cancer.

Il y a quelques mois, la revue *Collier's* parlant de la souillure chimique de l'air, signalait que des agents chimiques extraits de la suie accumulée sur les toits des maisons, peuvent engendrer des tumeurs cancéreuses. Cela a été confirmé par des expériences effectuées à l'institut Sloan-Kettering pour les recherches sur le cancer. Le docteur William E. Smith, l'un des membres de cet institut, a déclaré: « Je suis persuadé que les mesures préventives contre le cancer ne dépendent pas en grande partie de moyens médicaux, mais de procédés techniques ... La constante souillure de l'air des villes par la suie est un danger que l'on pourrait supprimer. »

Le fait que la fumée des cheminées et celle des cigarettes contiennent les mêmes matières goudronneuses non consumées, a donné l'idée à de nombreux spécialistes que la fumée de tabac pouvait être une cause essentielle de cancer. Le docteur Edwin J. Grace écrit dans *Medical Times:* « Pendant des années j'ai eu largement l'occasion d'observer que le cancer des lèvres et de la langue apparaissait presque toujours chez ceux qui avaient contracté depuis longtemps l'habitude de fumer. » La même constatation a été faite dans la plupart des cas chez les malades atteints du cancer des poumons.

Les savants semblent être d'accord sur un point: « Le cancer n'est pas provoqué par une seule cause. »

Traitement et procédés curatifs

Il est correct de parler de tumeurs cancéreuses, mais toutes les tumeurs ne sont pas cancéreuses. Seul un examen microscopique du tissu cellulaire en cause permet de déterminer sans erreur, la présence du cancer à un endroit caché. Les analyses du sang, même si on adopte les meilleures méthodes, ne fournissent qu'un diagnostic « à peu près sûr ».

L'affirmation grandiloquente, d'après laquelle les coûteux appareils servant à désintégrer les atomes fourniraient aussi des remèdes pour la guérison du cancer, ne s'est pas confirmée. On ne cesse d'essayer — avec très peu de succès d'ailleurs — sur des malades, de nombreux remèdes tels que des composés d'azote et de moutardes, des carbamates, des hormones, des médicaments antibiotiques tels que la pénicilline et la streptomycine ainsi que des isotopes radioactifs de l'iode, du phosphore et du strontium. On a aussi essayé d'arrêter la propagation du cancer dans les tissus par une influence exercée sur certaines fonctions glandulaires.

Parmi toutes ces possibilités de traitement, les milieux médicaux n'ont retenu que trois méthodes comme étant à peu près sûres, soit l'ablation de la tumeur cancéreuse par une intervention chirurgicale ou par cautérisation au moyen du radium ou de rayons X. Ces procédés sont efficaces dans la proportion de 90 % des cas de cancer cutané, et de 50 % pour le cancer du sein, alors que dans les cas de tumeurs cancéreuses internes (ce sont les plus fréquentes), ils restent relativement sans effet. Sont considérées comme non guéries, toutes les affections cancéreuses qui reparaissent dans les cinq ans après la fin de leur traitement.

Dès lors, ces savants avouent ignorer les causes du cancer, leurs méthodes de traitement laissent beaucoup à désirer et sont très souvent contestées. Quelques-uns partagent, par exemple, l'opinion du célèbre savant britannique Sir Leonard Hill, lequel considère l'usage du radium comme une malédiction, et voudrait voir enfouir cette substance là où elle a été trouvée, car le nombre de ceux qu'elle a tués est aussi grand sinon plus grand, que le nombre de ceux qu'elle a guéris. Et que dire des remèdes anticancéreux offerts par les milieux non médicaux? La preuve scientifique a-t-elle été fournie que les vaccins, les onguents, les eaux minérales, les eaux radioactives, les plantes, les sudatoires, les lavements et les régimes prescrits par les « thérapeutistes » aient jamais réellement guéri un seul cas de cancer? Il est vrai que d'innombrables « certificats » attestent la guérison du cancer, mais possède-t-on la preuve que ces malades souffraient réellement d'affections cancéreuses?

La solution du problème

Il est normal que l'humanité souffrante recherche une chance de salut. Celui qui est atteint de cette maladie sera trop heureux de croire n'importe quel inconnu qui lui promet la guérison. Ils sont actuellement nombreux, ceux qui font de telles promesses, et rares, ceux qui peuvent les tenir. Certains enregistrent de temps à autre, un succès réel, mais on sait que même parmi ceux-là, aucun n'a pu guérir tous les cas de cancer pour lesquels on est venu le consulter.

Pourquoi ne consacre-t-on pas une partie des sommes énormes recueillies pour examiner et expérimenter soigneusement toute méthode prétendue curative, afin de pouvoir une fois pour toutes, soit en confirmer l'efficacité, soit la rejeter comme étant sans valeur? Lorsque les procédés charlatanesques auront été éliminés, le corps médical pourra mettre à profit certains systèmes curatifs adoptés par des profanes et s'attaquer peu à peu avec davantage de chance de succès à cette terrible maladie. Si seulement une partie de tout cet argent recueilli pour permettre les recherches sur les causes du cancer ne restait pas entre des mains avides.

L'ensemble des affections du cancer offrent un aspect extrêmement confus, et il est évident que ni les plus illustres médecins, chimistes et physiciens, ni la grande multitude des rusés charlatans ignorants, ne seront capables d'endiguer le flot des maladies mortelles comme le cancer. Ces calamités sont un signe des temps, prouvant que l'actuel monde méchant dominé par le Diable, et où règnent le péché et la mort, touche à sa fin. (Matthieu 24: 7; Luc 21: 11) Ces mêmes signes indiquent que le règne de la justice et de la perfection du royaume de Dieu ne tardera pas à s'établir sur toute la terre d'où tous les maux disparaîtront, où l'air sera désinfecté pour toujours, et où sera offerte une nourriture vivifiante aux propriétés parfaitement dosées. Alors il n'arrivera plus que des cellules de l'organisme humain se transforment en tumeurs mortelles que les hommes ne peuvent guérir.

C'est pourquoi à la question: « Le cancer est-il guérissable? » nous répondons: « Jéhovah Dieu peut anéantir ce mal, et il le fera! »

UN TAPIS DE PLANTES RECOUVRE LA TERRE

Comment la végétation multiforme conquiert la terre

« CONSIDÉREZ comment croissent les lis des champs: ils ne travaillent ni ne filent; cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. » C'est par ces paroles que Christ Jésus l'homme sage et parfait, attire l'attention sur la façon dont Dieu a revêtu la terre d'un manteau de verdure d'une beauté indescriptible. (Matthieu 6: 28, 29) Transportez-vous jusqu'aux confins du monde, escaladez les montagnes, explorez les profondeurs des cavernes, ou contentez-vous d'inspecter votre cour. Parcourez les vallées, gravissez les collines, foulez les vertes prairies, pénétrez dans les forêts mystérieuses, promenez-vous sur la plage blanche et nue, dans les grottes ruisselantes et dans les déserts arides, depuis la toundra (ou prairies des terres arctiques) jusque dans les sombres forêts vierges des tropiques — partout la vie végétale règne en maîtresse! La botanique est une science empreinte de romantisme, elle est riche en surprises. Ce domaine est inépuisable.

La diversité des végétaux est telle que l'homme, bien qu'il court le monde depuis des millénaires, ne connaît pas encore toutes les plantes qui s'y trouvent. Il possède aujourd'hui quelques notions sur les formes, les caractéristiques, les possibilités d'emploi de 135 000 plantes à fleurs apparentes (arbres, herbes, céréales, etc.), 110 000 algues et champignons, parmi lesquels on trouve les moisissures, le mildiou, les levures et les bactéries, 4500 fougères, 3000 mousses. On en a reconnu en tout 266 000 espèces sans compter des milliers de sous-genres, variétés et croisements. L'homme ajoute chaque année de nouveaux noms à son catalogue des plantes, et souvent il apprend du nouveau sur des végétaux connus depuis longtemps.

En botanique, on n'a pas devant soi simplement un champ immense, mais un domaine illimité, dépassant de beaucoup les modestes possibilités naturelles d'investigation de l'homme. Ainsi chaque écolier peut assimiler les faits saillants d'une botanique bien ordonnée, mais personne ne peut venir à bout de plus d'une partie déterminée de cette branche, surtout s'il désire la connaître à fond, pour reculer, le cas échéant, les limites de nos connaissances. — *La plante,* par Wm. F. Ganong (en anglais).

L'homme s'est réservé quelques splendides fleurs pour son jardin et ses serres; mais, dans la nature libre et indomptée, il y a des milliers d'autres plantes dont la floraison pare le manteau vert de la terre d'une magnifique symphonie de couleurs, l'œil ne se lasse pas de contempler ces merveilles, et la diversité des végétaux est telle que des spectacles toujours nouveaux s'offrent au voyageur qui va d'un continent à l'autre, ou visite simplement les différentes régions de son pays. En Californie, on admire les séquoias, en Floride, les palmiers et les mangliers, en Irlande, le trèfle blanc, en Ecosse, la bruyère, en Hollande, les tulipes ...

Au pied du Liban subsistent des glorieux vestiges des antiques et célèbres forêts de cèdres, et sur les pentes ensoleillées de l'Espagne, de la Corse, de la Sardaigne et du Maroc, on trouve les plus riches forêts de chênes-lièges. La Nouvelle-Zélande possède des dammaras géants (*dammara Australis*); et dans l'Australie voisine croissent les eucalyptus plus gigantesques encore. En Extrême Orient, on trouve le camphrier, et dans la presqu'île malaise des plantations de caoutchoutiers.

La diversité des espèces

Les différentes espèces de chaque groupe de plantes se distinguent, par leur structure et les conditions de vie auxquelles elles sont soumises, et cela contrairement à ce que l'on croit communément. Les fougères, par exemple, sont souvent considérées comme des plantes assez délicates ne pouvant prospérer que dans les forêts ombreuses et humides. Or, en Nouvelle-Zélande, il y a des fougères qui atteignent les dimensions d'un grand arbre. D'autres préfèrent la lumière, et quelques-unes sont spécialement adaptées aux régions sèches: elles enroulent leurs feuillages pour les déployer quand il pleut.

Vous connaissez peut-être une demi-douzaine d'espèces de figuiers, et il en existe plus de 700. On trouve notamment dans l'Himalaya un figuier géant dont les fruits pendent à toutes les branches et aussi le long du tronc jusqu'au sol, et qui ont jusqu'à 10 centimètres de diamètre.

Vous pouvez nommer péniblement une à deux douzaines d'espèces de graminées. Or, il y en a 1000 auxquelles on a déjà donné un nom.

Nous ne nous arrêterons pas à ces végétaux qui se contentent de si peu de lumière qu'ils croissent au fond de la mer à 50 mètres environ de profondeur. Nous rappellerons brièvement que dans les épaisses forêts, très sombres, croissent des champignons qui, ne possédant pas de chlorophylle, vivent en parasites aux dépens des plantes vertes. Examinons en revanche de plus près les végétaux qui supportent beaucoup plus de lumière et de chaleur que l'homme.

Les plantes du désert

Quel soulagement pour les yeux irrités par le sable, qu'une oasis dans le désert desséché! Mais les oasis ne sont pas les seuls endroits du désert couverts de végétaux. Dans les dunes arides de l'Algérie, il arrive qu'on rencontre soudain un laurier-rose, seule plante dans un rayon de plusieurs kilomètres. Le buisson de rétama,

variété de genêt, très fréquent dans les régions désertiques autour de Mogador, au Maroc, a besoin de très peu d'humidité et sert avant tout à retenir les sables mouvants. A cet égard, il a beaucoup d'analogie avec certains genres d'armoise, petites plantes hérissées qui recouvrent de vastes surfaces dans les plaines de l'ouest des Etats-Unis. L'argan marocain (sidéroxyle) résiste également à de longues périodes de sécheresse; il est très estimé du fait que pendant les mois sans pluie, son feuillage sert de nourriture aux chèvres, aux moutons et au gros bétail. Remarquons qu'il faut la durée de trois générations humaines pour que cet arbre atteigne un développement lui permettant d'alimenter le bétail.

Vous vous êtes peut-être demandé pourquoi le cactus n'est pas tué par la chaleur torride du désert. — Il résiste tout simplement parce qu'il a d'abord un épiderme très dur qui le protège contre la perte d'humidité. Ses « feuilles » ont la même propriété. Le cactus n'emmagasine pas la chlorophylle, indispensable aux plantes vertes, dans ses « feuilles » mais dans sa tige. Ces étonnantes dispositions permettent à cette plante épineuse de retenir beaucoup d'eau. En effet, le cactus arborescent (*cereus*) de l'Arizona est composé de neuf dixièmes d'eau, et, ce qui semble incroyable, cet énorme végétal renferme encore plusieurs centaines de litres d'eau pendant la saison la plus sèche de l'année.

La végétation exubérante de la jungle

Dans son livre *A la recherche de plantes* (anglais), David Fairchild dit qu'entre le tropique du Capricorne et celui du Cancer, donc dans les zones torrides, on rencontre: « Le plus d'espèces d'insectes, le plus grand nombre des quadrupèdes curieux, dangereux et charmants, tous les boïdés, la plupart des serpents venimeux et des grands lézards, des multitudes de poissons de mer aux vives couleurs, les oiseaux les plus singuliers au plumage magnifique », et aussi « la plus grande variété de plantes ». L'auteur conclut que « celui qui n'a pas visité les tropiques, n'a vécu qu'au seuil du monde ».

Dans les zones tempérées, les forêts sont plutôt rares et ne sont pas envahies par des broussailles. Les essences qui les peuplent sont peu variées. Tout autre est l'aspect des taillis tropicaux! Il arrive qu'on y rencontre, sur une surface d'un demi-hectare, plus de 200 espèces d'arbres, et aucune étiquette ne vous renseigne sur cette végétation vraiment exubérante. Vous qui allez à la pêche armé d'une mince canne de bambou, vous auriez l'apparence d'un hanneton parmi les hautes herbes, si vous vous trouviez dans une forêt de bambous géants, dont les « tiges » mesurent, au sol, trente centimètres de diamètre et s'élèvent à la hauteur d'un bâtiment de dix ou quelquefois de douze étages. Il y a encore d'autres espèces de bambous délicats dont se nourrissent les Chinois et les Japonais.

La famille des palmiers est également nombreuse. En six ans et demi, le palmier rotang atteint 20 mètres de hauteur, alors que le « cocotier de mer », découvert en 1743 croît si lentement qu'il fleurit pour la première fois dans sa trentième année, et il lui faut dix autres années pour la croissance et la maturation de ses noix. Mais quelles noix! Chacune pèse 20 kg.

Du fourré de la forêt vierge à la flore des Alpes

Des zones tempérées, en allant vers les pôles Nord ou Sud, on arrive dans une région où la végétation devient de plus en plus rabougrie et clairsemée, pour aboutir enfin aux terres silencieuses du soleil de minuit, où il n'y a plus d'arbres. Pourtant les régions polaires ne sont pas dépourvues de végétation. Celle-ci ne se borne pas aux mousses et lichens, nourriture des rennes. La liste des plantes arctiques, dressée par un botaniste, renferme en effet 84 espèces, dont 61 se rencontrent bien au delà du cercle polaire. Il s'agit généralement de petites plantes vivaces possédant des grosses racines et des tiges courtes. Elles ressemblent à la flore des hautes Alpes, de Suisse et d'ailleurs. Et cette analogie a donné lieu à une constatation remarquable:

Lorsqu'on gravit une montagne très élevée dont le pied se trouve à peu près au niveau de la mer, on traverse les mêmes zones de végétation que dans un voyage vers le Nord, mais à une vitesse étonnante. Trois mètres d'ascension correspondent à un voyage de dix kilomètres en plaine vers le Nord. Lorsqu'on monte à une altitude de 1500 mètres en cinq heures, on constate dans la végétation les mêmes changements que si l'on parcourait 5000 kilomètres sur plat vers le Nord, ce qui correspondrait à une vitesse horaire de 1000 kilomètres! Dans la montagne également, quand on a dépassé la zone des arbres nains, la végétation de cette région est uniquement constituée par des lichens qui se maintiennent fortement pressés contre les roches désagrégées.

En faisant l'ascension d'une montagne ou en voyageant vers le Nord, on constate que les zones de végétation se chevauchent, et à certains endroits on croit remarquer une rivalité, surtout entre les régions boisées et herbeuses. Grâce aux efforts de l'homme et aux ravages du feu, la prairie, avec les siècles, empiète peu à peu sur la forêt. La chose se passe à peu près comme suit: Les incendies de forêt produisent des clairières, lesquelles après plusieurs pluies ne tardent pas à se recouvrir d'herbes. Mais, dans le règne végétal, se manifeste non seulement l'esprit de solidarité mais aussi l'idée d'association. Les plantes grimpantes entourent familièrement de leurs bras leurs voisins plus gros et plus forts, ou elles s'entrecroisent pour former des obstacles plus résistants. Le gui, les orchidées et certaines mousses s'établissent dans les cimes des arbres où habitent aussi les singes.

Nous avons décrit brièvement les riches vêtements dont les flores parent notre globe. Nous répétons: « Considérez comment croissent les lis des champs »! et non seulement les lis, mais aussi les milliers d'autres espèces du règne végétal. Chacune d'elles est un chef-d'œuvre par sa forme, ses éléments et sa structure; chacune d'elles se développe, se multiplie et prospère d'une façon merveilleuse. Ce n'est que grâce aux plantes que les hommes, les animaux, les poissons et les oiseaux peuvent vivre ici-bas. Mais les plantes font plus que subvenir à tous les besoins matériels de l'homme, par leur diversité, elles émerveillent ses yeux et réjouissent ses autres sens.

Les hommes de bonne volonté éclairés chanteront des hymnes de reconnaissance à la gloire du grand Créateur de toutes ces merveilles. Les adorateurs de Jéhovah attendent impatiemment le moment où toute la terre devenue un jardin de délices, fleurira jusqu'à ses extrémités les plus reculées, conformément au décret divin prononcé dès le commencement.

AIDE THÉOCRATIQUE

pour les proclamateurs du Royaume

Leçon 22

Semaine du 3 décembre 1950

Valeur des parties du discours

Certaines personnes parlent d'après leur « oreille », et pensent que leur langage est correct s'il sonne bien à l'oreille. Il n'en est cependant pas nécessairement ainsi. Leur oreille peut ne pas être convenablement exercée. Le langage que leur oreille est habituée à entendre normalement leur paraît correct, bien qu'en réalité il puisse ne pas l'être. La connaissance des diverses parties du discours (ou suite de mots qui forment le langage) nous permettra de reconnaître les diverses fautes.

On entend souvent des expressions telles que celles-ci: Pas un seul de ces proclamateurs ne manquèrent de se rendre à leur place. Nous qui sont des prédicateurs de l'évangile. C'est à lui à qui j'ai présenté le message. Il a jamais apprécié ses privilèges de service. Il ne reste pas fermement. Dans toutes ces phrases, il y a des fautes qu'une connaissance des parties du discours permettrait d'éviter facilement.

Dans deux d'entre elles, nous trouvons des fautes d'accord en nombre. L'une des règles concernant les verbes dit: Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet. Beaucoup disent: « Pas un *seul* de ces proclamateurs ne *manquèrent* de se rendre à *leur* place, » cependant cela n'est pas correct. *Seul* est un nom singulier, et il doit être suivi par un verbe conjugué à une personne du singulier, *manqua*, et non par un pluriel, *manquèrent*. De même, l'adjectif possessif (ici *leur* par erreur) devrait s'accorder en nombre avec le nom auquel il se rapporte, *seul*. Et l'adjectif possessif, qui dans ce cas se rapporte à un nom pluriel, devrait être remplacé par *sa* (ou *son, ses*) adjectif possessif se rapportant à un nom singulier. La phrase correcte devrait se lire: « Pas un seul de ces proclamateurs ne manqua de se rendre à sa place. » C'est encore une faute d'accord, en personne cette fois, de dire: « Nous qui sont des prédicateurs de l'évangile. » *Nous* est la première personne du pluriel, *sont* est la troisième personne du pluriel. Comme on ne dirait pas *moi qui est*, mais *moi qui suis*, de même il faudrait dire *nous qui sommes*. Le traducteur de la Bible, version de *David Martin*, a fait une faute d'accord en personne en Philippiens 2: 3: « Que par humilité de cœur l'un estime l'autre plus excellent que soi-même. » On aurait dû employer *lui-même* et non *soi-même*, puisque *un* est la troisième personne du singulier. La version de *Darby* emploie correctement *lui-même*.

Il y a maintenant la question du pronom relatif. L'un des exemples contient une faute provenant de son emploi incorrect. Le pronom relatif *qui* est toujours précédé d'un nom ou d'un pronom qu'on appelle antécédent, et pour lequel il est mis. Comme un verbe ne peut avoir deux compléments indirects quand le second ne fait que répéter le premier, il ne faut donc pas dire: « C'est à lui à qui j'ai présenté le message », mais « C'est à lui que j'ai présenté le message. » Le mot *que* peut aussi être conjonction et sert encore à exprimer une idée de restriction. Dans ce cas, la conjonction *que* doit obligatoirement être précédée de la négation *ne;* nous avons un exemple dans Actes 15: 28, 29: « Car il a paru bon au saint esprit et à nous de *ne* vous imposer d'autre charge *que* ce qui est nécessaire. » La négation correcte en français se compose en général de deux parties: ne ... pas, ne ... jamais, ne ... rien, par exemple. Ces deux parties se placent de part et d'autre du verbe. Cependant, on peut parfois supprimer le mot *pas*, et c'est ainsi que dans II Corinthiens 12: 29 nous lisons: « Je crains qu'à mon arrivée mon Dieu *ne* m'humilie de nouveau à votre sujet ... » Mais on ne devrait pas supprimer la négation *ne*. C'est ainsi que la phrase: « Il a jamais apprécié ses privilèges de service, » est absolument incorrecte. Il faudrait dire: « Il *n'a* jamais apprécié ses privilèges de service. » (Voir également le texte de II Corinthiens 12: 21 susmentionné).

Qu'en est-il de la dernière phrase donnée comme exemple: « Il ne reste pas fermement. »? Si vous voulez dire qu'il ne garde pas une position résolue, une attitude décidée, dans ce cas c'est une erreur de dire « Il ne reste pas fermement ». *Fermement* est un adverbe. Un adverbe modifie un verbe et non un pronom; par conséquent, dans cette phrase, *fermement* se rapporterait au verbe *rester* et non au pronom *il*. Un adverbe indique la manière et non l'état. Donc, « il ne reste pas fermement » signifierait en réalité que sa manière de rester n'est pas très sûre. Par contre, l'adjectif détermine l'état et qualifie le pronom; c'est pourquoi, si la ‚fermeté' doit s'appliquer au pronom *il*, montrant l'attitude de la personne, il faut employer l'adjectif *ferme*, et non l'adverbe, *fermement*. Il faut dire: « Il ne reste pas ferme. » Beaucoup de personnes confondent les adjectifs et les adverbes. La connaissance des parties du discours leur permettrait de résoudre facilement cette question, bien qu'il y ait quelques exceptions comme *bon* et *cher* qui peuvent aussi être employés comme adverbes. Dans le texte de Genèse 40: 7, *Version du Roi Jacques*, nous trouvons cette erreur: « Il demanda aux officiers de Pharaon, qui étaient avec lui dans la prison de son maître: Pourquoi paraissez-vous aujourd'hui si tristement? » Ce n'était pas leur manière de paraître qui était triste, comme semblerait l'indiquer l'adverbe *tristement*, qui modifie le verbe *paraissez*, mais ce sont eux qui étaient tristes. Pour Joseph, leur visage était comme celui de quelqu'un qui est triste. Les hommes étaient tristes. Personne ne dirait: « Ils étaient tristement. » Et c'est ainsi que l'*American Standard Version* dit correctement: « Pourquoi paraissez-vous si tristes aujourd'hui? » Elle emploie l'adjectif *triste* pour qualifier et déterminer le pronom *vous*.

Ainsi, ces quelques exemples seulement montrent comment la connaissance des diverses parties du discours nous permet d'acquérir un langage correct; et ce langage une fois acquis, nous n'aurons plus besoin de nous arrêter si souvent pour savoir si nous parlons correctement ou non. Si un parler correct était le seul résultat de cette connaissance, cela serait suffisant pour en justifier une étude sérieuse. Mais cette connaissance a encore d'autres avantages: elle nous aide dans la compréhension, dans l'emploi du dictionnaire et des mots nouveaux, dans l'orthographe et dans l'étude de la Bible.

Dans *la compréhension:* Les neuf parties du discours sont des mots; ces mots sont employés par d'autres personnes pour parler et pour écrire. Les publications de la *Tour de Garde* les emploient quelquefois pour expliquer l'emploi d'un mot dans un texte des Ecritures. Pour comprendre et apprécier les explications données par ces publications concernant des points particuliers, il est nécessaire de connaître la signification de ces mots.

Dans *l'emploi des dictionnaires et des mots nouveaux:* Après chaque mot, le dictionnaire donne aussi les diverses parties du discours dans lesquelles ce mot peut être employé; et en connaissant l'emploi exact de ces parties du discours, on est capable d'employer ce mot correctement, même si pour nous c'est un mot nouveau.

Dans *l'orthographe:* Prenons comme exemple le mot que l'on prononce *con-vin-kan*. Faut-il l'écrire convain*cant* ou convain*quant*? Tout dépend de la partie du discours dans laquelle on veut employer ce mot dans la phrase. S'il s'agit, par exemple, de dire que les guérisons opérées par Jésus étaient des faits convaincants montrant qu'il était le fils de Dieu, on écrira convain*cants*. Pourquoi? Parce que le mot *convaincant* est ici employé comme adjectif, et comme tel il doit s'écrire en *cant*. Le dictionnaire nous montre aussi que le mot se prononçant *con-vin-kan* peut être le participe présent du verbe convaincre; et dans ce cas il s'écrira convain*quant*, finissant en *ant* comme tout participe présent. D'autres exemples illustrent aussi clairement l'importance de la connaissance des parties du discours: Le clergé religieux moderne, en négli*geant* (*verbe*) ses responsabilités de berger, s'est avéré être aussi négli*gent* (*adjectif*) des intérêts du troupeau de Dieu, que le clergé des jours de Jésus. En lisant Actes 15: 36-39, nous comprenons qu'un différ*end* (*nom* ou *substantif*) s'éleva entre Paul et Barnabas qui furent d'un avis différ*ent* (adjectif), et Paul différ*ant* (*verbe*) son choix l'arrêta alors sur Silas.

Et en dernier lieu, dans *l'étude de la Bible:* Ce point est particulièrement digne d'attention dans l'emploi des concordances dites complètes. Dans son introduction, la concordance de Young, en anglais, parle de pronoms personnels et relatifs, de verbes, de noms, de conjonctions et d'adjectifs. Une autre concordance, également en anglais, groupe les mots selon la partie du discours dans laquelle ils sont employés dans les divers textes qui les contiennent. C'est ainsi que l'on recherchera sous la rubrique « substantif » le texte qui contient le mot principal employé comme substantif, et ainsi de suite pour les autres parties du discours. En outre, diverses versions de la Bible, telles que la *Diaglott* et l'*American Standard Version*, discutent de la grammaire et des diverses parties du discours dans leurs préfaces.

Par conséquent, étudiez les parties du discours, pour parler correctement, pour ne pas perdre de temps en employant des concordances, et pour tirer le plus de profit possible des concordances complètes et des diverses versions de la Bible.

Répétition: 1. Pourquoi « parler d'après son oreille » n'est pas nécessairement un moyen sûr de parler correctement? 2. a) Donnez des exemples de fautes d'accord, tant en nombre qu'en personne. b) De fautes de construction de la négation. c) De fautes dans l'emploi de l'adjectif et de l'adverbe. 3. Que nous permettra de faire la connaissance des parties du discours? 4. Quelle est la valeur de la connaissance des parties du discours, outre le langage correct acquis par cette connaissance? 5. a) Montrez, par des exemples, la valeur de cette connaissance dans le domaine de la compréhension. b) De l'emploi des dictionnaires et des mots nouveaux. c) De l'orthographe. d) De l'étude de la Bible.

Leçon 23

Semaine du 17 décembre 1950

Noms et adjectifs

« Jéhovah Dieu forma toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux du ciel; il les fit venir vers l'homme pour voir comment il les nommerait, et tout nom que l'homme donna à une créature vivante fut son nom. Et l'homme donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes des champs. » (Gen. 2:19, 20, *A. S. V.*) Dans la classification des mots, chaque nom qu'Adam donna aux animaux est appelé substantif; par conséquent, un substantif est un nom.

Tout nom est un substantif. *Lion* est un substantif ou un nom. *Adam, homme, femme, enfant, livre, Jérusalem, intégrité, obscurité,* sont tous des noms ou substantifs. Il y a trois classes de noms: les noms communs, les noms propres et les noms abstraits. Un nom commun représente une de ces classes, comme par exemple: *homme, femme, enfant, livre.* Il ne distingue pas, par exemple, un homme d'un autre, mais le terme est commun à tous les hommes. Par contre, le nom *Jérusalem* ou *Adam* est propre et appartient seulement au lieu ou à l'individu ainsi appelé. C'est pourquoi ces deux noms sont appelés noms propres. La première lettre d'un nom propre est majuscule. Un nom abstrait désigne une idée ou une qualité, comme par exemple *intégrité* et *obscurité.*

Tous les noms qui viennent d'être mentionnés ne se rapportent qu'à une seule chose, à une seule idée; c'est pourquoi ils sont appelés noms singuliers. S'ils désignent plusieurs choses, par exemple des *livres,* ils sont appelés noms pluriels. En règle générale, on forme le pluriel en ajoutant un *s.* Mais la plupart des noms en *eu, au, al,* font leur pluriel en *x.* Huit noms en *ail* (*ail, bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail*), font leur pluriel en *aux.* Sept noms en *ou* (*bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou*), font leur pluriel en *oux.* Cependant, comme cela arrive dans beaucoup de règles, il y a des exceptions. Par exemple: *œil* devient *yeux, ciel* devient *cieux,* etc., et les noms dont les singuliers finissent par *s, x, z,* (*fils, voix, nez,* par exemple) restent invariables au pluriel.

Outre les modifications indiquant le nombre, les noms varient également suivant le genre. Le genre est la propriété qu'ont les noms de représenter la distinction du sexe: *Homme* est du genre masculin; *femme* est du genre féminin. Les noms d'hommes et de mâles sont du genre masculin; les noms de femmes et de femelles sont du genre féminin. Cependant, quelques noms d'animaux ont reçu un genre fixe, qu'ils conservent quel que soit le sexe de l'animal désigné: *un aigle, une alouette.* Par imitation, on a donné le genre masculin ou féminin à des choses inanimées et qui, par conséquent, ne sont ni mâles ni femelles. En français, il n'y a pas de genre neutre.

Les noms peuvent remplir dans la phrase les fonctions de sujet, d'attribut et de complément. La *fonction* montre simplement la relation existant entre un nom donné et les autres mots d'une phrase. Si le nom en question désigne la personne ou la chose qui accomplit l'action exprimée par le verbe, il remplit la fonction de sujet. S'il désigne une qualité ou une manière d'être du sujet, il remplit la fonction d'attribut. S'il subit l'action exprimée par le verbe, il remplit la fonction de complément. Ces différentes fonctions n'affectent pas l'orthographe du nom.

Il existe une classe de mots qui transforme d'une façon extraordinaire le texte et le langage parlé. Sans eux le langage serait terne. En voici un exemple: ‚Dans un songe, je me tenais sur le bord du fleuve; et je vis monter du fleuve des vaches, qui se mirent paître dans le marécage. Des vaches montaient après elles. Je n'en ai jamais vu dans tout le pays d'Egypte. Les vaches dévorèrent les vaches, qui entrèrent dans le corps sans qu'il parut qu'elles y fussent entrées; car elles étaient comme auparavant.' Les noms sont indéterminés. Les mots manquent de vie et de couleur. Le sens même est tordu. Il faut des adjectifs (indiqués ci-après en italique): « Dans *mon* songe, je me tenais sur le bord du fleuve; et je vis monter du fleuve *sept* vaches *grasses* et *belles,* qui se mirent à paître dans les marécages. *Sept autres* vaches montaient après elles; elles étaient *chétives,* très *laides* et *maigres.* Je n'en ai jamais vu d'aussi *laides* dans tout le pays d'Egypte. Les vaches *maigres* et *laides* dévorèrent les *sept premières* vaches *grasses,* qui entrèrent dans *leur* corps sans qu'il parut qu'elles y fussent entrées; car elles étaient aussi *laides* qu'auparavant. » — Gen. 41:17-21, *Synodale.*

Un adjectif est un mot qui modifie un nom ou un pronom. Il définit, décrit et rend le langage plus précis. Supprimez les adjectifs et la puissance de la description disparaît, la narration, l'exposition et l'argumentation manquent de vigueur et de force. Les adjectifs servent non seulement à décrire, mais ils identifient et précisent la quantité ou nombre. Dans le texte ci-dessus, il y a plusieurs sortes d'adjectifs. Beaucoup de personnes pensent que les adjectifs servent uniquement à décrire et qu'ils se trouvent toujours après le nom; mais ce qui précède montre que l'adjectif peut aussi se placer avant le nom, par exemple dans « *mon* songe », « *sept* vaches », ou après le verbe: « elles étaient *chétives* ». Il est bien de remarquer à ce sujet que les adverbes sont pour les verbes, les adjectifs et les autres adverbes, ce que les adjectifs sont pour les noms et les pronoms, c'est-à-dire qu'ils leur apportent, en les modifiant, vie, puissance et plus de signification. Il est important de connaître les parties du discours modifiées par les adjectifs et celles que modifient les adverbes. Nous en reparlerons dans la leçon traitant des adverbes.

Une erreur que l'on rencontre parfois consiste à employer un pronom au lieu d'un adjectif. On peut entendre, par exemple, une expression telle que celle-ci: « Pourquoi *eux* les témoins de Jéhovah vont-ils de maison en maison prêcher l'évangile? » Cet emploi tend à obliger le pronom *eux* à modifier le nom *témoins,* alors que le rôle des pronoms n'est pas de modifier les noms, mais de les remplacer; comprenant ces principes concernant les pronoms et les adjectifs, une personne parlant un français correct remplacera le pronom par un adjectif et dira: « Pourquoi *ces* témoins de Jéhovah vont-ils de maison en maison prêcher l'évangile? » On pourrait trouver d'autres exemples montrant comment il est possible, en connaissant les parties du discours et leurs emplois, de corriger des mauvaises habitudes de langage. Bien que la connaissance parfaite des parties du discours ne soit pas chose facile à acquérir, elle est néanmoins très nécessaire pour tous ceux qui veulent parler correctement. Elle sert couramment.

Une autre caractéristique des adjectifs, qui mérite d'être retenue, est leur emploi dans la comparaison. Dans le texte d'Esaïe 57:15 (*Version du Roi Jacques*), nous lisons: « Ainsi parle Celui qui est *élevé,* qui habite l'éternité et dont le nom est Saint: J'habite dans le lieu saint et *élevé.* » L'adjectif *élevé* est ici employé pour montrer que Jéhovah est élevé et que sa demeure est élevée. C'est l'affirmation positive d'un fait. Le texte d'Esaïe 55:9 (*Version du Roi Jacques*), ajoute

Ce que Jéhovah exige de toi

JÉHOVAH fit savoir à l'homme ce qu'il exige de lui. Il fit résumer ces obligations par son prophète en ces termes: « Il t'a montré, ô homme, ce qui est bien; et qu'exige Jéhovah de toi, sinon que tu agisses avec justice, et que tu aimes la bonté, et que tu marches humblement avec ton Dieu? » — Michée 6: 8, *Vers. Stand. Amér.*

« Que tu agisses avec justice » signifie faire ce qui est droit. Les personnes de bonne volonté envers Dieu constituent une classe appelée par Jésus les « autres brebis »; elles ont reçu l'ordre de rechercher la justice, aussi doivent-elles s'informer diligemment de ce qui est juste aux yeux de Dieu. (Sophonie 2: 3) Jéhovah est juste pour tous, jamais il n'est injuste envers qui que ce soit. Agir avec justice signifie donc connaître Dieu et Sa voie, y marcher et être équitable envers chacun, c'est-à-dire éviter tout ce qui est injuste donc nuisible à autrui. Il est écrit: « Ouvre ta bouche, juge avec justice, et défends le malheureux et l'indigent. » (Proverbes 31: 8, 9) « Car la grâce de Dieu ... nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux convoitises mondaines; pour vivre dans le siècle présent avec retenue, justice et piété. » — Tite 2: 12, *Les Moines de Maredsous.*

La personne qui s'est engagée par alliance à faire la volonté de Dieu doit observer fidèlement les clauses de cette alliance; la justice l'exige: « La vie est dans le sentier de la justice, la mort n'est pas dans le chemin qu'elle trace. » (Proverbes 12: 28) Toute personne vraiment alliée à Dieu et à son Roi désire faire du bien à chacun. La Bible dit: « Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi. » « Ne refuse pas un bienfait à ceux à qui il est dû, quand il est en ton pouvoir de l'accorder. » — Galates 6: 10; Proverbes 3: 27, *Crampon.*

Dieu exige des siens qu'ils aiment la miséricorde et la bonté. L'amour est l'expression parfaite du désintéressement. La miséricorde résulte de la bonté témoignée à quelqu'un n'y ayant pas droit. Aimer la miséricorde signifie donc faire du bien à quelqu'un par désintéressement, même si le bénéficiaire en est indigne. La Bible dit encore: « Quel Dieu est semblable à toi, qui pardonnes l'iniquité, qui oublies les péchés du reste de ton héritage? Car il prend plaisir à la miséricorde. » — Michée 7: 18.

Lorsqu'il envoya sur la terre Son Fils bien-aimé pour sauver les hommes de la destruction, Jéhovah prouva au genre humain son insondable miséricorde. Tous les hommes nés dans le péché sont imparfaits et par conséquent légalement voués à la mort par la justice divine; mais dans son désintéressement et sa bienveillance, le Dieu d'amour manifeste de la miséricorde envers ceux qui croient au Seigneur Jésus-Christ, et il les sauve ainsi de la destruction. (Jean 3: 16, 17) « Car tu es bon, Seigneur, tu pardonnes, tu es plein d'amour pour tous ceux qui t'invoquent ... Mais toi, Seigneur, tu es un Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité. » — Psaume 86: 5, 15.

Celui qui, abusant de son pouvoir, opprime les autres, et notamment un pauvre, n'est pas miséricordieux et outrage le nom de Jéhovah. (Proverbes 14: 31) L'homme qui aime la miséricorde se plaît à exercer la bonté envers autrui et cela sans espoir de gain. Si celui qui a mal agi manifeste son repentir, sa victime a le privilège d'exercer la miséricorde envers lui. Enseignant à ses disciples la voie juste Jésus leur a dit: « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés! Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde! » — Matthieu 5: 6, 7.

Ce que le Tout-Puissant exige encore de l'homme, c'est qu'il marche humblement avec son Dieu. Cela signifie suivre la voie que Jéhovah prépara pour ceux qui se sont engagés par alliance à faire sa volonté. Marcher avec Dieu signifie aller sur la voie toujours juste, suivie par lui. Comment l'homme déchu peut-il connaître la volonté et la voie de Dieu? Il peut acquérir cette connaissance en cherchant lui-même la vérité contenue dans la Bible; c'est ainsi qu'il sera guidé dans le bon chemin: « Ta parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier. » (Psaume 119: 105) « Il conduit les humbles dans la justice, il enseigne aux humbles sa voie. » (Psaume 25: 9) Les raisonnements de l'homme imparfait sont nécessairement imparfaits et en se fiant à sa sagesse, il prendra, à son insu, la mauvaise voie. C'est pourquoi il est écrit: « Confie-toi en l'Eternel de tout ton cœur, et ne t'appuie pas sur ta sagesse; reconnais-le dans toutes tes voies, et il aplanira tes sentiers. » — Proverbes 3: 5, 6.

---

plus ... que à cet adjectif et dit: « De même que les cieux sont *plus élevés que* la terre, ainsi mes voies sont *plus élevées que* vos voies. » Nous avons ici la comparaison de deux choses: premièrement, l'élévation des cieux est comparée à l'élévation de la terre, deuxièmement, l'élévation des voies de Jéhovah est comparée à l'élévation des voies de l'homme. L'adjectif *élevé* peut encore être employé sous une troisième forme et dépeindre dans ce cas le plus haut degré de cette qualité d'élévation: « Gardez-vous des scribes, qui ... aiment à être salués dans les places publiques et avoir les places *les plus élevées* dans les synagogues. » (Luc 20: 46, *Version du Roi Jacques*) Ces trois degrés de comparaison des adjectifs s'appellent le positif (élevé), le comparatif (plus élevé que) et le superlatif (le plus élevé). Le comparatif suppose deux personnes ou deux choses; le superlatif, plus de deux. La plupart des adjectifs expriment les deux derniers degrés en prenant respectivement les formes *plus ... que* et *le plus*. Certains adjectifs, cependant, expriment par eux-mêmes une comparaison: *meilleur* au lieu de *plus bon* (qui ne se dit pas); *moindre* au lieu de *plus petit*; *pire* au lieu de *plus méchant, plus mauvais.*

Ces questions, relatives aux parties du discours, peuvent sembler complexes à quelques-uns, mais une étude sérieuse éclaircira ces points dans notre esprit et leur mise en pratique nous assurera un langage correct. Seule la connaissance de cette classification des mots et de l'emploi des différentes classes permettra de parler selon les règles de la grammaire. Il n'y a pas de plus court chemin.

Répétition: 1. Qu'est-ce qu'un nom? 2. Quelles sont les classes de noms? 3. a) Quel changement d'ortographe subissent-ils pour montrer le nombre? b) le genre? 4. Qu'est-ce qu'un adjectif? 5. Montrez, par un exemple, pourquoi ils sont tellement importants dans le langage. 6. Quel exemple montre la valeur de la connaissance de l'emploi correct des adjectifs? 7. a) Quels sont les trois degrés de comparaison indiqués par les adjectifs? b) Donnez quelques exemples.

Sans connaître la Parole de Dieu, personne ne peut apprendre sa voie. Les institutions religieuses orthodoxes n'ont pas enseigné les saintes Ecritures aux hommes, amenant ainsi le commun peuple à faire ce que les prêtres ordonnent. Il en résulte que de nombreuses personnes sincères ignorent totalement la volonté de Dieu et sa juste voie. Jéhovah attire maintenant l'attention des peuples sur la Bible et sur sa signification, afin qu'ils puissent trouver le chemin de la justice, mais le clergé s'efforce d'empêcher cette connaissance de parvenir aux hommes, s'opposant ainsi aux témoins de Jéhovah envoyés pour les éclairer. Dieu en effet ordonne à ses fidèles de visiter leurs semblables pour leur expliquer sa Parole et leur montrer le chemin du salut. Ceux qui apprécient cette inestimable faveur se réjouissent et disent:

« Combien j'aime ta loi! Elle est tout le jour l'objet de ma méditation. Tes commandements me rendent plus sage que mes ennemis, car je les ai toujours avec moi. Je suis plus instruit que tous mes maîtres, car tes préceptes sont l'objet de ma méditation. Que tes paroles sont douces à mon palais, plus que le miel à ma bouche! Par tes ordonnances je deviens intelligent, aussi je hais toute voie de mensonge. » — Psaume 119: 97–99, 103, 104.

Jéhovah exige de celui qui désire vivre dans son monde nouveau promis, une parfaite soumission à ses commandements. L'obéissance signifiera la vie; et la désobéissance la mort. Christ Jésus, lorsqu'il était sur la terre, a obéi malgré les épreuves les plus sévères. Il occupe maintenant la plus haute position après Jéhovah, et il vivra éternellement. Satan le rebelle sera anéanti au moment fixé par Jéhovah conformément à la sentence de mort prononcée depuis longtemps contre ce serpent trompeur. Christ Jésus est un exemple pour ceux qui cherchent la faveur de Jéhovah. A cause de la position où Jéhovah l'a placé et du grand pouvoir qu'il a reçu, ceux qui obtiennent la vie doivent lui obéir autant qu'au Dieu tout-puissant. Cela fait partie de leur humble marche avec Dieu.

Connaître la loi de Dieu et l'observer: telle est de nos jours, plus que jamais, la vérité vitale entre toutes, parce que le Seigneur rassemble aujourd'hui Ses « autres brebis » qui docilement pratiquent la justice afin d'échapper au désastre que sera la bataille d'Armaguédon désormais proche. Ceux qui, conformément aux exigences divines, agiront selon la justice, aimeront la miséricorde, et marcheront humblement avec Dieu, obtiendront la vie éternelle.

Interdiction des témoins de Jéhovah par les communistes

C'EST sous ce titre que le *Times* de New-York fit paraître, en date du 30 juin 1950, la dépêche spéciale d'Edward A. Morrow: « *Varsovie*, 29 juin. — Le ministère polonais de la sûreté publique communique aujourd'hui la dissolution complète d'un soi-disant centre d'espionnage des Etats-Unis dont le siège se trouve à Brooklyn, N. Y. D'après les renseignements du ministère, le 80 % des membres ont été arrêtés.

Le centre qui a prétendument exercé son activité sous le couvert de la secte religieuse des témoins de Jéhovah, est accusé d'avoir recueilli des informations militaires et économiques ainsi que des renseignements concernant des institutions de l'Etat polonais. Selon le recensement officiel de 1948, cette secte, qui existe en Pologne depuis 50 ans, avait 10 000 membres (en 1950 plus de 18 000). »

Quelles sont les preuves justifiant ces accusations? En perquisitionnant chez des témoins de Jéhovah, on aurait trouvé des feuilles volantes — écoutez bien — annonçant, sur la base de textes bibliques, et dans le dessein de provoquer une panique parmi le peuple, une prochaine guerre ainsi qu'une catastrophe. Voici encore d'autres « preuves »: Les témoins de Jéhovah auraient refusé de recueillir des signatures pour un « appel en faveur de la paix » communiste exigeant l'interdiction de la bombe atomique.

Tous ceux qui connaissent les témoins de Jéhovah savent que ces accusations sont sans fondement. Que ce soit en Pologne ou ailleurs, les témoins de Jéhovah suivent partout l'exemple de Christ et de ses apôtres. Comme les premiers chrétiens, ces témoins persévèrent dans l'œuvre ordonnée par Dieu, œuvre consistant à proclamer l'évangile. Christ leur recommande de se tenir à l'écart de la domination politique de ce monde et de ne pas s'immiscer dans de telles choses.

Est-ce une provocation que d'annoncer la bonne nouvelle du Royaume? Est-ce une provocation que d'imprimer des livres et des brochures annonçant le jour de vengeance et la réhabilitation de Dieu, prouvant à l'appui de textes scripturaux qu'Armaguédon, la bataille du Tout-Puissant, est proche, voire imminente et que ce sera une catastrophe? Est-ce de la haute trahison que de prier comme le Seigneur nous l'a enseigné: « Que ton règne vienne; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel »? Si, à cause de leur attitude chrétienne, les témoins de Jéhovah sont accusés d'être des provocateurs, souvenons-nous que l'on accusa Christ de la même manière et le mit à mort!

Aucun doute ne saurait subsister. Le sort des témoins de Jéhovah est celui prédit par Christ en ces termes: « Vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon nom. » — Matthieu 24: 9.

Visible à l'œil

Désirez-vous des preuves de la présence d'une puissance supérieure, d'un Créateur et Souverain de l'univers? Ces preuves sont visibles, et vous pouvez les voir chaque jour de vos propres yeux: dans le vol de l'oiseau, dans les gracieuses formes et les merveilleuses couleurs des myriades de fleurs, dans les mouvements ordonnés des corps célestes au firmament, et même dans les fonctions de vos forces visuelles et de vos facultés intellectuelles en lisant ces lignes. Cependant, des preuves encore plus concluantes sont là; elles démontrent la présence de Dieu et peuvent être vues distinctement lorsqu'on les considère avec les yeux de la foi. Afin de vous aider à trouver la joie que procure une telle compréhension, nous attirons votre attention sur le livre de 384 pages

„Le Royaume s'est approché"

Vous regarderez l'avenir avec confiance, si, avec vos yeux, vous prenez connaissance du contenu de ce livre. Il vous sera expédié avec trois intéressantes brochures, sans frais de port, contre l'envoi préalable d'une contribution de 2 fr.

WATCH TOWER, 39, Allmendstrasse, Berne 22
(Compte de chèques postaux III 3319)

du 4 octobre au 1er novembre 1950

Dans la guerre en Corée
les troupes de l'O. N. U. ont été autorisées par l'assemblée générale, en date du 7 octobre, par 47 contre 5 voix, à occuper toute la Corée du Nord. Puis, sous la surveillance de l'O. N. U., devront avoir lieu des élections « en vue de créer un Etat de Corée souverain, unifié, indépendant et démocratique ». A la fin d'octobre, les troupes de l'O. N. U. étaient arrivées à moins de 90 km. de la frontière de Mandchourie. La capitale, Pyongyang, tomba le 20 octobre. Le même jour, les Américains parachutèrent, à 40 km. plus au nord, plus de 4000 hommes, et coupèrent la retraite à la plus grande partie des Coréens du Nord. 130 000 prisonniers nord-coréens furent signalés jusqu'au 28 octobre. L'entrée d'une armée chinoise forte de 40 000 hommes serait chargée de protéger les usines électriques situées à la frontière de Mandchourie, parmi lesquelles l'usine de Suito sur la rivière Jalu, qui produit 460 000 kilowatts et fournit aussi du courant à la Mandchourie et en Sibérie.

L'assemblée générale de l'O. N. U.
a été saisie de propositions soviétiques, qui, bien que prévoyant formellement des délibérations entre les cinq grandes puissances en vue de protéger la paix, ont, en pratique, plutôt pour but de paralyser l'assemblée générale dans des cas urgents (agressions, etc.). Au lieu d'entrer en matière à ce sujet, la commission politique prit des mesures en vue d'assurer à cette assemblée le pouvoir de prendre une décision au cas où le conseil de sécurité serait mis dans l'impossibilité d'agir vis-à-vis d'un agresseur. Dans ce cas, l'assemblée générale sera convoquée dans les vingt-quatre heures.

Un changement intervenu au sein du ministère de l'intérieur de l'Allemagne occidentale
est assez caractéristique. Le ministre de l'intérieur Heinemann a démissionné le 10 octobre, parce qu'il n'est pas d'accord avec le chancelier fédéral Adenauer dans la question du réarmement allemand. Il est président du synode de l'église évangélique et fait partie du conseil des frères de l'« Eglise confessante » qui s'est prononcée en faveur du refus de servir.

Les défaites militaires des Français en Indochine
ont causé une forte inquiétude dans les milieux gouvernementaux parisiens. Dès le milieu de septembre, presque tous les postes-frontière vers la Chine ont dû être abandonnés aux troupes du Viet-Minh, qui ne se comportent plus comme des partisans mal équipés, mais bien comme des unités de combat supérieurement instruites. La ville-frontière Langson (15 000 habitants, très fortifiée) a été prise par les communistes. La nouvelle ligne de défense passant maintenant dans le delta du fleuve Rouge, la capitale du Tonkin, Hanoï, dont l'afflux des réfugiés a considérablement augmenté le nombre d'habitants qui est maintenant de 350 000 personnes, se trouve dans la zone de combat.

Le gouvernement central indonésien
de Djakarta se trouve depuis le début d'octobre en lutte contre la République des Moluques du Sud, gouvernée depuis l'île d'Amboine et qui ne veut pas adhérer à l'Etat central indonésien. Un appel adressé par l'O. N. U. au gouvernement d'Indonésie, de suspendre la lutte et d'accepter la médiation de l'O. N. U., a été repoussé, comme cela avait déjà été une fois le cas. A Macassar (Célèbes du Sud) également, la lutte se poursuit contre environ 10 000 guerilleros, qui refusent leur adhésion à l'Etat unifié d'Indonésie.

Les « élections » en zone orientale
Le 15 octobre ont eu lieu dans la zone soviétique, des élections pour une Chambre populaire et pour les Diètes. Il y avait des listes uniques. La force des représentations des partis était déjà fixée d'avance. La participation au vote se serait élevée à 98,5 % en chiffre rond. Il ne s'est agi ni d'élections libres, ni d'élections au scrutin secret.

La mauvaise récolte en Yougoslavie
de cette année, causée par une sécheresse telle qu'on n'en avait pas observé depuis cinquante ans, occasionnerait une perte de rendement d'une valeur approximative de 600 millions de dollars. A défaut d'une aide étrangère, le pays serait en proie à une famine. Les Etats-Unis ont promis des envois de denrées alimentaires, ce dont Tito a exprimé officiellement sa reconnaissance.

L'invasion du Tibet,
qui avait déjà été annoncée faussement à plusieurs reprises, semble maintenant être en voie de se réaliser. Le ministère des affaires étrangères de l'Inde a confirmé la nouvelle, tout en protestant contre cette action auprès du gouvernement de Pékin.

Le roi de Suède,
Gustave V, est décédé le 29 octobre à l'âge de 92 ans, après avoir régné pendant 43 ans. Son successeur est son fils âgé de 68 ans, qui est monté sur le trône sous le nom de Gustave VI.

Les élections à la présidence au Brésil,
qui ont eu lieu le 3 octobre, ont eu pour résultat l'élection du général Getulio Vargas. Il était candidat du parti ouvrier. En 1930 déjà, il était devenu président du Brésil à la suite d'un coup d'Etat et se maintint dictatorialement au pouvoir jusqu'au moment où un nouveau coup d'Etat, en 1945, provoqua sa chute. Il avait exercé une dictature clémente et introduit des lois protectrices du travail. Vargas ne passe pas pour dépendre de Rome, il s'oppose au contraire aux immixtions ecclésiastiques dans la politique.

L'assomption, âme et corps, de Marie,
qui n'a jamais eu lieu, vu que la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, a été proclamée solennellement, le 1er novembre, par le pape Pie XII, comme nouveau dogme antibiblique de l'église catholique.

Tous les partis égyptiens de l'opposition
ont remis au roi Farouk, après son retour d'un voyage de plaisance en Europe, une déclaration, selon laquelle le peuple se soulèvera contre la corruption du parti Wafd au pouvoir, si des mesures efficaces ne sont pas prises. Il s'agit, dans cette démarche, en réalité, d'une lutte pour le pouvoir entre les groupes d'exploiteurs du pays. C'est le peuple qui paie chaque fois la note!

Le manque de liberté dans le Pakistan
a donné lieu à une plainte de la part de l'ancien ministre de la justice du pays, Jogendranath Mandal, contenue dans sa lettre de démission. Mandal, un Hindou n'appartenant à aucune caste, le seul membre non musulman du cabinet, a déclaré dans cette lettre que les Hindous ne peuvent pas vivre dans ce pays, ils sont ou anéantis ou convertis.

La Suède médite sur les feux de l'enfer

De notre correspondant en Suède

PEU de temps avant de clore sa session d'automne de l'année dernière, le parlement suédois votait une augmentation de traitement aux pasteurs de l'église d'Etat. Cette décision signifie pour les contribuables une charge supplémentaire annuelle de six millions de couronnes. Bien que le gouvernement ait fait observer que, malgré la dépréciation de l'argent, ces ecclésiastiques touchaient jusqu'ici les mêmes traitements qu'au début de 1930, ce vote n'en suscita pas moins de véhémentes et nombreuses protestations, et des polémiques d'autant plus violentes que le gouvernement est habituellement d'une parcimonie extrême lorsqu'il s'agit d'augmenter les autres salaires car il tient à maintenir les prix maxima, fixés pour la plupart des produits de consommation courante. Dans ce dessein, le taux des salaires doit être maintenu aussi bas que possible. C'est pourquoi on se demande fréquemment ce qu'ont bien pu faire les pasteurs pour mériter une telle faveur, à un moment où les impôts montent en flèche.

Certains se sont demandé quel profit la société pouvait bien tirer de l'église et de ses pasteurs, puis ayant examiné un peu plus sérieusement les enseignements des prédicateurs, ils constatèrent que l'église s'en tenait toujours à la doctrine du moyen âge, selon laquelle les enfants non baptisés, de même que la grande majorité du peuple, doivent s'attendre aux tortures éternelles dans le feu de l'enfer. « Pourquoi 97 % des citoyens suédois paieraient-ils des impôts pour un tel système? », demandait un journal. « Se rend-on compte des ténèbres spirituelles que cette horrible doctrine a suscitées? Combien de souffrances, combien d'affliction a-t-elle causées aux humains au cours de leur bref pèlerinage sur cette terre! Combien de temps tolérera-t-on encore ce jeu dangereux? »

L'une des principales revues ecclésiastiques, *Vår kirka,* intervint résolument en faveur du dogme de l'enfer, mais elle déclara dans son numéro 49 de l'année 1949 que « personne n'ira en enfer si, au plus profond de son être, il ne désire pas y aller ». Cela fit dire à quelques-uns qu'aucune personne sensée n'a certainement jamais *désiré* aller en enfer! La même feuille fait cette remarque ironique: « Des gens bien informés déclarent que l'enfer n'existe pas, or nous nous demandons comment ils ont pu obtenir ce précieux renseignement. »

Tout récemment encore un homme de lettres indépendant, Morten Grindal, souleva ce problème. Dans son livre *L'enfer de l'Eglise et celui des dictatures,* il fait observer que la politique d'intimidation de l'église ressemble à celle des nazis. Selon cet auteur, la doctrine des feux de l'enfer renferme autant de haine et d'ambition mauvaise que la soif de domination des dictatures. La persécution de ceux qui n'ont pas les mêmes convictions, les nombreuses guerres de religions et l'extermination de millions d'innocents, toutes ces atrocités ont leur origine dans l'adoration d'un Dieu qui est censé avoir préparé, dès la création du monde, un lieu où plus de 90 % des hommes sont appelés à être torturés par le feu et le soufre.

Grindal sait qu'au quatrième siècle de notre ère, les vérités du christianisme ont été remplacées par la superstition païenne: « C'est au Concile de Nicée de l'an 325 que furent prononcées les pires impostures que le monde ait entendues. C'est là que l'œuvre du grand Maître a été défigurée dans son essence. Jusqu'à nos jours, le monde gémit sous l'autorité impérieuse de l'église. D'une telle semence devait nécessairement naître beaucoup d'impiété ... L'église était destinée à devenir l'un des plus terribles meurtriers de l'histoire universelle. » — Pages 128, 129.

Un autre écrivain suédois et pionnier du libéralisme, le Dr Alf Ahlberg, écrivit: « Si l'église ne fait pas tout ce qui est en son pouvoir pour combattre la guerre sous toutes ses formes, elle se rend complice de l'effusion de sang criminelle qui a sévi sur la terre depuis Abel le juste jusqu'aux massacres de la dernière guerre mondiale. » Certains sont toutefois convaincus qu'il est trop tard et que les dommages causés sont irréparables. Un quotidien de Stockholm écrivait: « Le dogme de l'enfer n'est rien d'autre qu'un non-sens. Au lieu d'augmenter le traitement de ces prédicateurs de l'enfer, le gouvernement ferait mieux de les congédier ou tout au moins de dispenser les autres, de payer des impôts pour la propagation d'une pareille folie. »

La Suède se dit luthérienne, mais les enseignements de Luther sont oubliés depuis longtemps. Lors de la polémique susmentionnée, quelques journalistes écrivirent que les chrétiens primitifs ne récitaient pas une profession de foi, et que Luther lui-même n'en a rédigé aucune ni recommandé un tel usage, déclarant au contraire que « chacun doit être personnellement convaincu que sa foi est la bonne. Personne ne doit être contraint à cet égard. » Les ecclésiastiques de l'église d'Etat sont cependant tenus de prêcher conformément au symbole de saint Athanase et selon la Confession d'Augsbourg. Dans ce symbole, il est dit que celui qui n'adore pas un dieu en trois personnes sera condamné aux tourments éternels. Et la Confession d'Augsbourg déclare que les enfants doivent être baptisés pour échapper au feu de l'enfer.

N'est-il pas singulier que des personnes avisées commencent à se demander s'il faut réellement soutenir une église qui soumet les âmes à une pareille servitude. Morten Grindal, dont le livre fait beaucoup de bruit, estime le moment venu pour l'humanité de se libérer de cette doctrine infernale et de ceux qui, contrairement au précepte de l'amour, la propagent. La terreur nazie était horrible, mais, écrit-il à la page 190, « Hitler et tous les bourreaux et massacreurs totalitaires étaient doux et humains, comparés à un prédicateur de l'enfer. Les malheureuses victimes d'Hitler ne devaient pas au surplus payer des appointements à leurs bourreaux. Les chefs des religions, en revanche, exigent non seulement leur traitement, mais aussi le produit des collectes de ceux qu'ils asservissent par leurs doctrines qui déshonorent Dieu et empêchent les hommes de faire usage de leur bon sens. »

Rues chauffables

L'administration municipale de New-York a l'intention de créer des rues chauffables en vue de remédier aux entraves causées à la circulation par les fortes chutes de neige. A titre d'essai, on va tout d'abord placer dans l'asphalte de la 42e rue des tuyaux chauffants en forme de spirale. Les dépenses seront d'environ 50 000 dollars, mais, à la longue, ce système reviendra moins cher que l'enlèvement onéreux de la neige.

Table des matières pour l'année 1950

8 Janvier, N° 1

La science dans le rôle du sauveur ... 3
« L'œil » de Palomar est encore myope ... 5
L'« Espérance » sème l'espérance ... 6
Les tortues ... 8
Leçon 62: Concordance théocratique* ... 10
Leçon 64: L'utilisation des auxiliaires bibliques de la Tour de Garde* ... 11
Péché contre son propre corps** ... 12
« Selon leur espèce » ... 13
Le célibat forcé est-il louable ou condamnable? ... 15
Singularités religieuses ... 16

8 Février, N° 2

La télévision — un triple défi au film, à la radio et à la famille ... 3
A la recherche de la « Fontaine de Jouvence » ... 5
Coopération chez les animaux ... 8
Vie et amour dans le monde des animaux ... 9
Leçon 72: Histoire de la religion* ... 10
Leçon 73: Pratiques religieuses d'autrefois* ... 11
La transfusion du sang est-elle biblique?** ... 12
La vie éternelle est-elle possible? ... 15
Le célèbre lac d'asphalte de l'île de la Trinité ... 16

8 Mars, N° 3

Coup de balai papal ... 3
Le cerveau, cible de la propagande ... 6
Le colibri ... 8
Leçon 74: Naissance du syncrétisme religieux* ... 10
Leçon 75: Le syncrétisme religieux actuel* ... 11
Le sommeil de la mort va cesser** ... 12
Les faiseurs de pluie déçus ... 13
« Le lion, comme le bœuf, mangera de la paille » ... 15

8 Avril, N° 4

L'art ancien de la mendicité ... 3
Le Mexique ... 6
Pêcheurs ailés ... 8
Leçon 76: La Hiérarchie catholique romaine se développe et acquiert sa puissance* ... 10
Leçon 77: La Hiérarchie catholique pendant l'obscurantisme du moyen âge* ... 11
La pierre sur laquelle l'Eglise est bâtie** ... 12
Comment se comporter devant les chiens hargneux ... 13
L'arbre à pain ... 13
Où l'on déjoue la censure catholique de l'émetteur WBBR ... 15
Un brillant aide-électricien ... 15
Méfaits de Pâques ... 16

8 Mai, N° 5

Au nom de la tolérance ... 3
La Turquie rejette ses entraves ... 6
Qui tient bon devant le communisme? ... 8
Leçon 78: Les préliminaires de la Réforme* ... 10
Leçon 79: La Réforme (Ie partie)* ... 11
Maîtrise ton esprit!** ... 12
L'aveu d'un ecclésiastique ... 13
Port-Royal ... 15
Les pantouflards ... 16

8 Juin, N° 6

Le Ku-Klux-Klan, symptôme de crainte ... 3
Le Vatican désigné comme étant totalitaire ... 5
Esaïe parle de nouveau! ... 6
La persécution est folie ... 7
Les monarques migrateurs ... 8
Le Salvador ... 9
Leçon 80: La Réforme (IIe partie)* ... 10
Leçon 81: La lutte de la Hiérarchie contre la démocratie naissante* ... 11
« Prenez garde à votre esprit »** ... 12
Le roi Café ... 15

8 Juillet, N° 7

La Cour suprême du Canada désapprouve Québec ... 3
Des savants prédisent l'avenir ... 6
La journée de Tickey ... 7
Coureurs aquatiques en haute mer ... 8
Leçon 82: La Hiérarchie et les dictateurs modernes* ... 10
Leçon 83: La Hiérarchie catholique et la Bible (Ie partie)* ... 11
Le catholicisme, un train pour le ciel?** ... 12
Les Chavantes ... 15

8 Août, N° 8

Croisade anticommuniste de l'« année sainte » ... 3
De la bombe A à la bombe H ... 6
La durée de la vie humaine ... 6
Le dernier souverain Aztèque ... 7
Voiliers dans la nature ... 8
Leçon 84: La Hiérarchie catholique et la Bible (IIe partie)* ... 10
Leçon 85: Structure organique de la Hiérarchie* ... 11
La Parole écrite contre la tradition** ... 12
Haine embrasante à Joliette ... 15

8 Septembre, N° 9

Rome et ses victoires dans l'Allemagne occidentale ... 3
Le problème des personnes déplacées ... 6
Naples ... 8
Leçon 86: Religions orientales actuelles (Ie partie)* ... 10
Leçon 87: Religions orientales actuelles (IIe partie)* ... 11
Jésus est le Messie promis** ... 12
La proclamation de l'évangile est-elle un mal quand elle trouble la paix catholique? ... 15
La Fête de l'Eau en Birmanie ... 16

8 Octobre, N° 10

La religion et le monde ouvrier ... 3
La charpente qui soutient notre corps ... 6
Brouillard de fabrique mortel ... 8
Qui prononce sa propre condamnation ... 9
La liberté de croyance manque en Italie — et ailleurs ... 9
Leçon 88: Religions occidentales actuelles (Ie partie)* ... 10
Leçon 89: Religions occidentales actuelles (IIe partie)* ... 11
Une ligne téléphonique privée avec Dieu?** ... 12
Suspendez le crêpe sur Wooster en deuil! ... 15

8 Novembre, N° 11

Dans la Russie de Staline ... 3
La République Dominicaine étrangle la liberté de croyance ... 6
A travers les îles Vierges ... 8
Leçon 90: La réhabilitation de Jéhovah envers la religion* ... 10
Leçon 21: Langage correct* ... 11
Pourquoi Dieu permit au diable de vivre** ... 12
Les religions de ce monde dans l'impasse ... 15

8 Décembre, N° 12

Maîtres de l'intolérance ... 3
Le cancer est-il guérissable? ... 6
Un tapis de plantes recouvre la terre ... 8
Leçon 22: Valeur des parties du discours* ... 10
Leçon 23: Noms et adjectifs* ... 11
Ce que Jéhovah exige de toi** ... 12
Interdiction des témoins de Jéhovah par les communistes ... 13
La Suède médite sur les feux de l'enfer ... 15

* Ces leçons ont paru sous la rubrique « Aide théocratique pour les proclamateurs du Royaume ».

** Les articles ainsi marqués sont ceux publiés sous le titre général « Ta Parole est la vérité ».

Les commentaires publiés sous le titre « Coup d'œil sur le monde » paraissent à la page 14 dans chaque édition de ce périodique.